

COMPRENDRE L'ENGAGEMENT ET LA TARIFICATION DE L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE



• PREMIÈRE PÉRIODE DE FACTURATION :

Forfait annuel ACL + AME sur l'année + 1^{re} période de FAP

• DEUXIÈME PÉRIODE DE FACTURATION :

2^e période FAP

• TROISIÈME PÉRIODE DE FACTURATION :

3^e période FAP

Septembre - Octobre

Novembre - Décembre Janvier - Février - Mars - Avril

Mai - Juin - Juillet

ACL - Forfait annuel

(après la classe - 16h45 à 17h30)

Votre enfant est inscrit de septembre 2023 à juillet 2024
Vous serez facturé pour l'année.

AME - Facturation annuelle

(ateliers du mercredi - 8h30 à 12h00)

Votre enfant est inscrit de septembre 2023 à juillet 2024
Vous avez la possibilité d'annuler le 2^e semestre un mois avant la fin du 1^{er} semestre*

Pour infos :

1^{er} semestre :

Du 04/09 au 31/01/24

2^e semestre :

Du 01/02/24 au 05/07/24

Vous serez facturé*
du 04/09/23 au 21/10/23

Fréquentation irrégulière - FAP*
(fin d'après-midi - 17h30 à 18h30)

Du 06/11/23 au 12/04/24*

Du 29/04/24 au 05/07/24*

*Désinscription avant le 22/12/23 pour pouvoir bénéficier d'un remboursement de 50% du paiement annuel.